ID: 026-212601983-20220919-20220919\_202D-DE

Affiché le





VILLE DE MONTÉLIMAR

# RÉSEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE

RENFORCEMENT ET DÉPLACEMENT D'UNE CONDUITE D'EAU POTABLE SUR LE PONT ROOSEVELT À MONTÉLIMAR – RECOURS À UNE MAÎTRISE D'OEUVRE

PROGRAMME D'OPÉRATION

Affiché le



1) Cadre du projet

La Ville de Montélimar envisage le renforcement d'une conduite d'eau potable sur le pont « Roosevelt » à Montélimar.

#### 2) Contexte

Une conduite d'eau potable en Fonte Grise DN250mm relie actuellement l'avenue d'Aygu au quartier « Saint James » en empruntant le pont Roosevelt en sous face du trottoir amont.

Cette conduite, structurante pour la distribution de l'eau de la Ville, est très vétuste (année de pose antérieure à 1959), en Fonte Grise (matériau cassant) et non calorifugée (absence de protection contre le gel). Elle a fait l'objet de plusieurs fuites (2008 et 2009), dont une casse importante sous le tablier du pont en février 2012 (période de gel).



Casse conduite AEP DN250mm – Pont Roosevelt, Montélimar - Février 2012

Les ruptures de cette canalisation principale avaient fait apparaître de fortes baisses de pression sur le sud de la ville et des manques d'eau dans les immeubles situés rue de la Résistance et rue Arthur Rimbaud.

La durée de vie d'une canalisation est estimée entre 50 et 70 ans selon son matériau, la qualité de pose et les contraintes auxquelles elle est soumise. Or, la conduite est non isolée et située en sous face du trottoir amont du pont. Elle connaît ainsi des variations de température plus importantes qu'une conduite enterrée.

Enfin, le pont Roosevelt doit quant à lui faire l'objet de travaux de réhabilitation suite aux conclusions de la dernière Inspection Détaillée Périodique (IDP) de l'ouvrage.

#### 3) Travaux projetés

La Ville souhaite renforcer cette canalisation via la pose d'une nouvelle conduite calorifugée sur environ 130 ml en encorbellement sur le pont Roosevelt. L'étude de maîtrise d'œuvre permettra de définir la position et les modalités de fixation de la future canalisation en encorbellement côté aval du pont.



Envoyé en préfecture le 23/09/2022

Reçu en préfecture le 23/09/2022

Affiché le

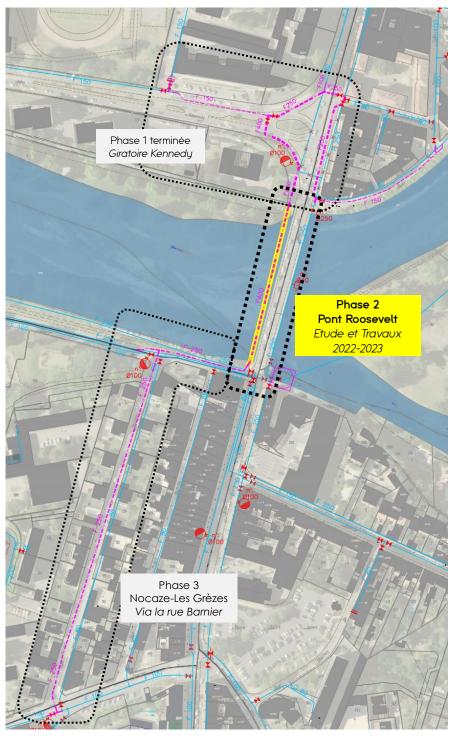
ID: 026-212601983-20220919-20220919\_202D-DE

Projection de la future conduite en encorbellement du Pont Rool ID: 026-212601983-202

Ces travaux correspondent à la seconde phase d'un projet global de renforcement du réseau communal entre l'avenue d'Aygu au nord, et la rue des Grèzes au sud.

Ils s'inscrivent dans la continuité de ceux engagés en 2021 au droit du giratoire Kennedy (phase 1), et devront à terme se poursuivre jusqu'à la rue des Grèzes via la rue Barnier (phase 3) afin :

- d'améliorer la gestion du réseau et sécuriser la distribution de l'eau au sud de la Ville,
- d'augmenter la pression de service de la rue de la Résistance et de la rue Athur Rimbaud,
- d'améliorer la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) au niveau de la route de Châteauneuf et de la route de Marseille.



Plan de situation du projet de renforcement (phases 1 à 3) des réseaux d'eau potable entre le giratoire Kennedy et la rue des Grèzes

Envoyé en préfecture le 23/09/2022

Reçu en préfecture le 23/09/2022

Affiché le

ID: 026-212601983-20220919-20220919\_202D-DE

Pour ce faire, le programme d'actions suivant a été établi :

- 1. Mise en place de la nouvelle canalisation calorifugée en encorbellement sur le pont sur environ 130 ml (côté aval).
- 2. Raccordement de la nouvelle canalisation au réseau existant de part et d'autre du pont.
- 3. Dépose de la canalisation actuelle située en encorbellement sur le pont (côté amont).

Les travaux sont programmés courant 2023.

### 4) Périmètre d'étude

Le périmètre d'étude concerne le pont Roosevelt et ses abords immédiats.

## 5) Contraintes

Le lieu est très fortement fréquenté et est le support de certaines manifestations comme le feu d'artifice du 14 juillet.

#### 6) Contenu de la mission de maîtrise d'œuvre

Cette mission de maîtrise d'œuvre, classée dans le domaine « infrastructure » comprend les éléments suivants :

- Les études d'Avant-projet : AVP
- Les études de Projet : PRO
- L'Assistance apportée au maître de l'ouvrage pour la passation des Marchés publics de Travaux : AMT
- Le visa des plans d'exécution des contrats de travaux : DET
- L'Assistance apportée au maître de l'ouvrage lors des opérations de réception et pendant la période de parfait achèvement : AOR

### 7) Enveloppe financière prévisionnelle

L'enveloppe financière prévisionnelle nécessaire à la réalisation du projet est de 261 000,00 € H.T., soit 313 200,00 € T.T.C. (taux de T.V.A. à 20%) comprenant le coût des travaux et les honoraires de maîtrise d'œuvre.